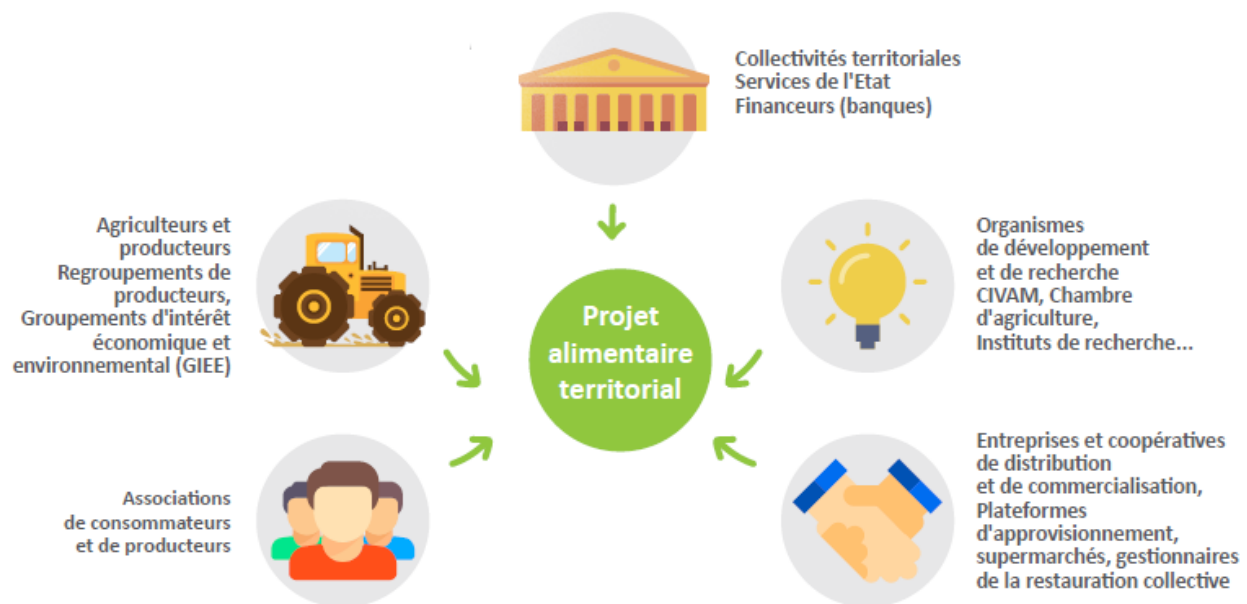


Présentation du Projet Alimentaire Territorial Pays Haut Languedoc et Vignobles



SOMMAIRE

1.Présentation du territoire	Page 1	7.Initiatives locales	Page 6
2.Diagnostic et projet de territoire	Page 2	8.Les actions déjà conduites	Page 6
3.Etudes et diagnostics dédiés à l'offre alimentaire	Page 3	9.Les actions à venir 2019-2022	Page 8
4.Développement durable dans la stratégie alimentaire	Page 3	10.Calendrier	Page 9
5.Relations et partenariats avec les autres échelles de territoire et politiques publiques	Page 4	11.Gouvernance et pilotage du projet	Page 9
6.Objectifs et axes stratégiques du PAT	Page 5	12.L'évaluation	Page 10

1. Présentation du territoire

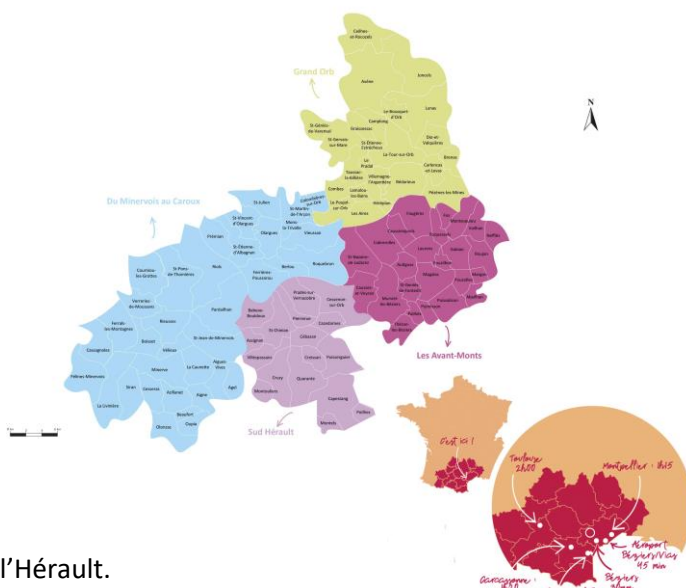
Communes et communautés de communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le **territoire** du Pays Haut Languedoc et Vignobles se situe dans la partie ouest du département de l'Hérault, dans la région Occitanie. Il a pour frontière le département de l'Aude avec qui, il partage le territoire du Minervois et les départements du Tarn et de l'Aveyron.

Le territoire du Pays couvre un tiers du département de l'Hérault. Il constitue l'un des derniers territoires ruraux du département.

Créé en juin 2005, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, représente un territoire de 102 communes pour 78 928 habitants et 1 912 km².

Il est organisé sous forme de **Syndicat Mixte ouvert**, dont les membres statutaires sont quatre communautés de communes (Sud Hérault / Grand Orb / Du Minervois au Caroux / Les Avant-Monts) et le Conseil départemental de l'Hérault.



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est :

- un territoire de projets,
- un espace supra communautaire et infra départemental,
- un outil de développement du territoire (animation, ingénierie...),
- un lieu fédérateur,
- une valeur ajoutée,
- un effet de masse critique.

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, « un espace de projets ».

C'est pourquoi le Syndicat Mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire. Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une **Charte de Territoire** et un **Cadre Stratégique 2014-2020** voté en mars 2014 par le Comité Syndical.

L'agriculture marque encore très fortement de son empreinte la sphère économique : la moitié des communes a un pourcentage d'agriculteurs exploitants dans la population active de l'ordre de 10 % supérieur à la moyenne régionale et très supérieur à la moyenne nationale.

En zone de montagne, l'espace non boisé est consacré en grande partie à l'élevage bovin, l'ovin et le caprin étant moins importants. Dans les vallées, les cerisiers et les châtaigniers cèdent du terrain à la vigne dans les zones les plus accessibles. La viticulture, malgré la crise, est fortement ancrée et pose une signature sur le Pays.

L'économie présentielle représente 59 % des activités (la part de l'agriculture est de 41 %, de l'industrie de 4 %, de la construction de 10 %, du commerce de 29 %, de l'auto de 8 % et de l'administration publique de 8 %). Le territoire est marqué par un tissu important de micro-entreprises. Ce réseau moteur de l'économie, est à accompagner et soutenir pour maintenir une présence active et précieuse. C'est également autour du tourisme que se déploie une économie qui génère davantage de développement économique et d'emplois de façon indirecte ou induite. La part grandissante, avec un développement des services et du commerce est confirmée.

2. Diagnostic et projet de territoire

Dès 2008, plusieurs diagnostics, études et schémas thématiques territoriaux ont été menés et ont permis de décliner les orientations territoriales en dix-huit enjeux majeurs pour la période 2014-2020 dans notre **Cadre Stratégique « Vivre ensemble au Pays - 2020 »**.

Ce Cadre Stratégique du Pays est conçu sur une approche conjuguée des développements humain et économique. Le socle commun passe par le filtre du développement durable sous lequel se présentent les deux axes fondamentaux : la Cohésion Sociale (Habitat, Services, Culture) et le Développement Economique (Economie, Tourisme, Patrimoine).

Stratégie 2014-2020	
Thématiques	Enjeux
Habitat	1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité
	2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens
	3. Concourir à une gestion durable des ressources
Services	4. Vivre en bonne santé
	5. Améliorer les services aux familles
	6. Garantir l'accès de tous aux services publics
Culture	7. Créer du lien social
	8. Rendre la culture de qualité accessible
	9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique
Economie	10. Développer les partenariats publics/privés
	11. Soutenir les filières
	12. Construire l'offre immobilière d'entreprise
Tourisme	13. Consolider et développer une offre de qualité
	14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique
	15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet
Patrimoine	16. Connaître et partager le patrimoine
	17. Préserver le cadre de vie
	18. Dynamiser le patrimoine

Notre projet alimentaire de territoire s'inscrit pleinement dans cette stratégie territoriale « Vivre ensemble au Pays » et croisent plusieurs enjeux identifiés dans le cadre de cette stratégie :

⇒ **Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique du Pays**

Un travail a été conduit pour structurer l'offre touristique afin d'aboutir à la mise en place d'un « Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique du Pays – 2020 (SLODT-2020) ».

Le territoire offre ainsi :

- Un art de vivre : une énergie que l'on puise dans les ressources qu'offrent le territoire et qui allient accueil, savoir-faire et authenticité autour entre autres des productions locales,
- Un patrimoine naturel et culturel : riche et diversifié à valoriser, à promouvoir mais aussi à préserver,
- Un lieu de découverte et de pratiques de loisirs qui se révèle, se partage et s'interprète en famille, entre amis...

Ce schéma de développement touristique a mobilisé très largement les acteurs touristiques (socioprofessionnels, associations, habitants, Offices de Tourisme, Communautés de Communes). Ainsi plus de 250 personnes ont été mobilisées à travers ateliers, entretiens, groupes de réflexion, enquêtes...

Dans ce contexte, « L'œnotourisme et la valorisation des produits locaux » est un volet important de la stratégie locale développée dans le Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique du Pays. Le label « Vignobles & Découvertes » (V&D) a été obtenu fin octobre 2014, pour l'ensemble du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles : il s'agit d'un véritable outil dans la mise en œuvre de la structuration et de la promotion de l'offre œnotouristique de la destination et plus largement de l'offre des productions locales du Pays, tel que précisé dans le cadre du projet V&D proposé et retenu. Obtenu pour une durée de 3 ans, le label a été renouvelé en décembre 2017 avec un axe important lié à l'art de vivre et aux autres productions locales de la destination.

⇒ **Le Pays d'Art et d'Histoire Haut Languedoc et Vignobles**

Le patrimoine est aussi un des piliers de ce développement local. Au regard des enjeux territoriaux, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a engagé, avec l'aide des services de l'Etat, une démarche pour sa labellisation en Pays d'Art et d'Histoire. Le label a été obtenu en 2016 pour une durée de 10 ans. Cette approche globale est avant tout un projet de territoire qui donne une vision à long terme. Le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est synonyme de territoire d'excellence patrimoniale. La patrimonialisation des produits de terroir passe par différents processus : par le biais de fêtes, de la mise en art, de la gastronomie, des savoirs faire et modes de production locale et bien entendu, d'une architecture liée à ces savoir-faire agricole...etc. Le Pays d'Art et d'Histoire contribue à la mise en lumière et à la préservation de l'ensemble de ces patrimoines liés au monde agricole.

⇒ Le Projet Territorial de Santé

Confronté aux difficultés de l'organisation médicale en zone rurale, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a conduit en 2008 et 2009 une étude intitulée « Diagnostic santé social », concernant l'offre en dispositif de santé et de prévention ainsi que les besoins ressentis par les acteurs sur le terrain.

Cette étude s'est traduite, en 2010, par l'élaboration d'un Projet Territorial de santé intégrant prévention, continuité et permanence des soins ainsi qu'un volet développement de la télésanté. Dans la continuité de son Projet Territorial de Santé, le Pays, aux côtés de l'ARS, a souhaité s'engager dans une démarche de **Contrat Local de Santé**, signé en juillet 2013. Ce contrat permet la mise en cohérence et l'articulation des politiques publiques en matière de santé sur le territoire du Pays. Le prochain CLS est en cours d'élaboration et s'appuie sur un diagnostic du territoire, réalisé en 2018. Dans ce contexte, le projet alimentaire de territoire est un levier important pour influencer sur les déterminants environnementaux de santé. En travaillant sur une alimentation de proximité et plus respectueuse de l'environnement, en intégrant des actions pédagogiques autour de l'alimentation et du gaspillage alimentaire, en structurant un réseau d'aide alimentaire pour les personnes en difficulté, le PAT s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

3. Etudes et diagnostics dédiés spécifiquement à l'offre alimentaire

En complément des travaux préalablement exposés dans la démarche territoriale globale, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité, sur la période 2010 – 2012, deux études conduites par des prestataires externes afin d'obtenir un diagnostic plus fin et une vision claire de la situation concernant :

- Les pratiques de consommation existantes sur le territoire et les orientations de la demande des consommateurs en matière de produits de proximité,
- L'identification des productions et l'organisation des pratiques commerciales.

3.1 L'étude « consommateurs »

Une première étude, confiée au Mouvement Rural de l'Hérault, effectuée auprès des consommateurs a permis :

- d'identifier par bassin de vie l'attente des consommateurs en produits de proximité, en volume, en périodicité et en mode d'approvisionnement
- d'identifier le degré d'intérêt et d'implication des personnes enquêtées pour évoluer vers de nouveaux modes de consommation.

Il s'avère que la population enquêtée se déclare très attachée à ses marchés de plein de vent, mais simultanément ceux-ci sont jugés plutôt sévèrement dans leur état actuel, et plusieurs pistes d'évolutions qualitatives sont apparues dans les conclusions de l'enquête.

3.2 L'étude « producteurs et réseaux de commercialisation »

Une deuxième étude, confiée à l'INRA, sur les producteurs a permis :

- d'identifier les productions,
- de connaître l'organisation les pratiques commerciales et les réseaux de commercialisation.

L'étude du réseau de commercialisation précédemment initiée a été approfondie pour avoir une vision la plus exhaustive possible des pratiques sur le territoire du Pays et au-delà (notion de rentabilité). Une fois le recueil de données effectué, il a été évoqué les leviers ou les freins à la durabilité de l'offre pour en faire émerger des indicateurs pertinents.

Ainsi, depuis 2008, plusieurs acteurs (CIVAM, INRA, IAMM, CIRAD, Chambre d'agriculture, ADASEAH...) ont étudié le territoire et ces études et actualisations sont à disposition sur notre site (www.payshlv.com).

4. Développement durable dans la stratégie alimentaire

La stratégie territoriale « Vivre ensemble » du Pays Haut Languedoc et Vignobles développe la notion **environnementale et énergétique** dans toutes les actions portées par la structure. Ainsi, le Pays est engagé en tant que **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** et accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques.

Au-delà des dispositifs en cours, l'objectif est de construire une stratégie territoriale qui vienne en complémentarité des actions portées par les acteurs locaux et en corrélation avec les enjeux nationaux et régionaux de territoire à énergie positive et de lutte contre le dérèglement climatique.

A l'échelle des quatre communautés de communes le secteur agricole consomme 267 GWh* (donnée 2015 issue de l'OREO - Observatoire Régional de l'Energie Occitanie), soit 15% des consommations d'énergie du territoire. Les émissions Co² associées s'élèvent en 2015 à 71 KtCO². La stratégie REPOS appliquée au territoire nécessite de réduire cette consommation de 40% d'ici 2050.

L'impact environnemental de l'agriculture et les enjeux liés à une alimentation de qualité et moins polluante s'intègrent à l'échelle des communautés de communes dans la mise en œuvre des PCAET (Les Avant-Monts et Grand Orb), des PLUi et des stratégies environnementales. En effet, l'agriculture est au cœur des préoccupations comme étant garante de l'approvisionnement alimentaire et d'une activité économique importante pour le territoire.

5. Relations et partenariats avec les autres échelles de territoire et politiques publiques

Le projet alimentaire territorial Haut Languedoc et Vignobles croise donc plusieurs politiques et stratégies de développement local et s'inscrit dans la stratégie territoriale « Vivre ensemble au Pays 2020 » ; il s'inscrit aussi en complémentarité de la politique régionale Occitanie et départementale de l'Hérault en matière de circuits courts et d'alimentation. De manière à garantir l'efficacité, la cohérence et la performance de chaque stratégie et politique locale, une attention particulière a été portée à inscrire le PAT dans la plus grande complémentarité possible avec les autres dispositifs existants.

5.1.A l'échelle régionale

En Occitanie, le domaine de l'alimentation représente un secteur économique essentiel, avec près de 2000 entreprises agro-alimentaires et exploitations agricoles qui emploient 164 000 personnes, soit le premier employeur régional. La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a donc décidé de faire de l'alimentation la **grande cause régionale de l'année 2018**.

Cette mobilisation se concrétise par le futur **Pacte Régional pour une Alimentation Durable en Occitanie** qui sera adopté à l'Assemblée plénière de décembre. Ce plan proposera des actions à finalités économiques, environnementales, sociales, sanitaires et culturelles.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a suivi l'ensemble des travaux menés courant 2018 et a participé aux ateliers de concertation.

5.2. A l'échelle départementale

Quatrième département bio de France, le Département de l'Hérault poursuit son engagement dans le soutien à ses filières agricoles de qualité. Avec **agrilocal34**, il donne les moyens à la commande publique et privée de favoriser l'approvisionnement de proximité, tout en respectant le Code des marchés publics.

AgriLocal est en effet une plate-forme de mise en relation simple, directe et instantanée entre fournisseurs locaux et acheteurs publics ayant une mission de restauration collective (collèges, lycées, maisons de retraite, etc...) : grâce à un module original de géolocalisation automatique de la filière, agrilocal34 organise une liaison directe entre acheteurs de la Restauration Hors Domicile (RHD) et producteurs d'un même bassin de vie.

Sur le territoire du Pays, l'utilisation de cette plateforme est en constante augmentation, avec une dizaine de collèges, deux lycées, et plusieurs établissements publics ou para-publics (EHPAD, ASEI...) qui commandent régulièrement des produits locaux via ce dispositif.

5.3. Avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Pour la mise en œuvre des actions et dans le souci de performance et d'efficacité pour leur territoire et d'un commun accord, le Parc et le Pays se sont répartis les publics cibles. Cette répartition a fait l'objet d'une **convention de partenariat**. *Le Parc travaille auprès des acteurs de la restauration collective alors que le Pays répond aux attentes du consommateur* pour l'approvisionnement en circuit court et mène des actions de sensibilisation vers le grand public et d'éducation des jeunes aux enjeux de l'alimentation.

Depuis 2008, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc travaille à la structuration des circuits courts sur son territoire, en cherchant notamment à donner plus de visibilité à l'offre de produits agricoles locaux avec la **marque**

Parc. Le choix a été fait de travailler plus spécifiquement vers l’approvisionnement local des structures de restauration collective car c’est un domaine qui mobilise des acteurs très différents (producteurs, élus, gestionnaires, cuisiniers, chefs d’établissements, parents d’élèves, élèves, personnes âgées, etc.) et qui revêt une dimension territoriale correspondant bien aux projets qu’ont vocation à soutenir les Parcs naturels régionaux.

5.4. Avec les professionnels du monde agricole

L’ensemble des travaux engagés et à venir sont menés en partenariat étroit avec les professionnels du monde agricole (chambre d’agriculture, CIVAM, coopératives – SICA, associations de producteurs...) impliqués dans les groupes de travail-projets, dans les comités de pilotage et comités technique ou directement dans le cadre de certaines actions déployées sur le territoire.

6. Objectifs et axes stratégiques du Projet Alimentaire Territorial Haut Languedoc et Vignobles

Dès 2015, la réflexion s’est engagée pour s’inscrire dans la mise en place d’un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.). La volonté de relocaliser, au-delà du circuit court, est en effet bien présente dans les territoires. Il s’agit de fédérer les énergies par l’engagement d’une démarche participative de projet alimentaire territorial autour de la question : « Quelle alimentation voulons-nous pour demain ? ».

L’élaboration du projet est portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles en concertation avec les comités de pilotage (circuits courts, tourisme, santé). Les études (état des lieux, diagnostic...) et réflexions menées dans le cadre de l’élaboration du projet territorial global ont en effet permis d’identifier les besoins émanant du territoire. Une consultation des partenaires a permis d’établir un programme de développement. Les réunions de travail ont affiné le programme et amené les différents acteurs à se positionner.

Les axes stratégiques du projet alimentaire territorial émanant des diagnostics sont donc les suivants :

6.1 Conforter les circuits alimentaires de proximité

Le consommateur s’interroge au quotidien sur la provenance des produits de consommation courante qu’il retrouve dans son cabas. Considérant que la caractéristique de notre territoire repose sur sa ruralité et la variété des espaces naturelles, que l’agriculture très présente est un atout majeur pour le développement d’une stratégie circuits de proximité, le Pays Haut Languedoc et Vignobles attribue à cette thématique une attention toute particulière. Le P.A.T. doit apporter cohérence et lisibilité dans les actions conduites en faveur des « circuits de proximité ».

6.2 Structurer et promouvoir l’offre de produits locaux et le patrimoine agricole

Riche d’un patrimoine et d’une culture agricole ancienne avec la présence d’Appellations d’Origine Protégée renommées et des productions agroalimentaires hautement identitaires, le Pays possède un véritable potentiel pour développer l’agritourisme et l’œnotourisme. Les actions engagées dans ce contexte devront donc conforter l’offre existante et surtout accompagner la mise en réseau des professionnels concernés pour créer une offre complète et lisible.

6.3 Favoriser l’accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées, à une bonne alimentation

En lien avec le Contrat Local de Santé, et plus particulièrement l’axe sur le parcours de santé de la personne âgée, un travail d’identification des problématiques et des besoins des personnes âgées à domicile est en cours. Sur la base de ce diagnostic seront dégagées des pistes d’actions pour répondre aux besoins et aux problématiques identifiées. Une bonne alimentation est un des leviers de prévention pour retarder l’entrée dans la dépendance, et favoriser l’autonomie. Un travail est également en cours vers les publics empêchés.

6.4 Sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

Ces dernières années, les modes de productions agricoles et les modes alimentaires ont fortement évolué : intensification des productions, essor de l’industrie agro-alimentaire, accélération des modes de vie impactant les pratiques alimentaires, surconsommation de produits transformés, hausse de la production alimentaire mondiale gaspillée et des aliments venant pour beaucoup de l’autre bout de la planète à un coût démesuré pour l’environnement.

Cependant, une nouvelle consommation semble émerger, marquée de convictions éthiques (protection de l'environnement) et des besoins de protection vis à vis des risques sanitaires (« mal bouffe », crises alimentaires, pesticides...) qui se traduit par une demande de proximité et de traçabilité. Le développement des achats d'aliments issus de productions locales ou de l'agriculture biologique a ainsi dépassé de nombreuses prévisions et l'alimentation n'a jamais autant été au cœur de nos préoccupations... Mais les enjeux restent importants et les efforts insuffisants. Il convient donc d'accentuer les actions de sensibilisation vers les publics pour accompagner et conforter le changement vers une demande d'aliments issus de productions durables et locales ce qui implique que les consommateurs soient prêts à modifier leurs pratiques quotidiennes en matière d'alimentation. Le développement des marchés et magasins bio ou locaux est la preuve qu'une telle demande existe et ne cesse d'augmenter mais il reste nécessaire de sensibiliser citoyens et familles à de nouvelles pratiques alimentaires.

Le projet alimentaire territorial Haut Languedoc et Vignobles émane de ce croisement entre agriculture, santé et développement économique pour répondre à un objectif commun « mieux produire, pour mieux manger ». La plus-value réside dans la mise en œuvre d'actions concrètes. Le territoire espace de projets, mobilise en effet les acteurs sociaux-économiques et les citoyens autour de cette thématique alimentaire.

7. Initiatives locales

Cette liste est non exhaustive, elle indique quelques initiatives locales identifiées à un instant « T » et connues par les agents du Pays Haut Languedoc et Vignobles (cf. Annexes pour les détails) :

- Amitiés nourricières
- Hors champ
- Tante Henriette
- Chemin cueillant
- Que manjar
- Le local
- Azillanet : producteur blé, boulanger bio et offre touristique
- Des cuisines et Des Monts
- Antenne locale du collectif national « quand l'abattoir vient à la ferme »

8. Les actions déjà conduites

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, coordonne l'action circuits courts depuis 2008, il a élargi sa réflexion pour intégrer des domaines plus transversaux. **Dès 2015, le Pays s'inscrit dans le schéma Projet Alimentaire Territorial.** Il fait le lien entre les maîtres d'œuvre et mobilise les fonds publics pour la réalisation des programmes (financements mobilisés pour la mise en œuvre de ces actions : Département, Région, Europe – Feader direct ou Leader pour volet tourisme).

8.1 Marchés en mouvement

À l'issue de l'étude « consommateurs » et conformément aux préconisations, l'action « Marchés en mouvement » a été mise en place.

Ce dispositif s'est déployé de manière expérimentale sur une dizaine de marchés de plein vent, entre 2012 et 2014. Avec un objectif global de redynamisation et d'optimisation qualitative, cette action a permis de tester plusieurs pistes, dont certaines sont en cours de pérennisation (Comité de marché local, Action de sensibilisation auprès du jeune public, Animations système d'identification des exposants alimentaires et de leurs produits, Communication spécifique...)

8.2 Rencontre producteurs et points de vente

Entre 2012 et 2014, l'ADASEAH a été chargée de travailler plus particulièrement avec les producteurs de deux bassins de vie test pour les professionnaliser, (évaluer leurs productions en numéraire et en quantitatif, étudier leurs débouchés en s'appuyant sur les circuits de ventes existants). À l'issue de ce travail, des fiches et exploitations et des fiches commerces sur les deux territoires pilotes (Monts d'Orb et Minervoises) ont été rédigées mais aucun positionnement commercial n'a émergé.

L'environnement concernant les réseaux de distribution « circuits courts » en cours de développement a été analysé et un positionnement reste à organiser.

8.3 Les démarches « Assiette de Pays® » et « Café de Pays® »

Le café de Pays® et L'assiette de Pays sont deux marques déposées qui valorisent les établissements engagés dans la promotion du territoire et des produits locaux. L'Assiette de Pays® est une assiette-repas composée d'au moins trois produits locaux. Elle est servie durant six mois de l'année (mai à octobre) et doit toujours être accompagnée d'un verre d'une boisson locale. Les restaurateurs peuvent vous renseigner sur la provenance des produits utilisés et vous indiquer les bonnes adresses pour rencontrer les producteurs et ainsi découvrir leur savoir-faire.

Actuellement, le Pays Haut Languedoc et Vignobles compte quatre Cafés de Pays® labellisés sur les communes de Viessant, Camplong, Saint-Gervais-sur-Mare et La Caunette.

8.4 Les Rendez-vous du Pays

Depuis 16 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce pays.

À travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

Quatre thèmes sont abordés :

- Les Immanquables (Fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant des productions locales)
- Les Balades des saveurs (Balade vigneronne, dégustation, site patrimonial, activité ludique)
- Les Café de Pays® (tout au long de l'année, ces cafés proposent des événements culturels)
- Les Cafés vigneronnes (Visite de caves, dégustation de produits du terroir, animation musicale)

8.5 La fête nationale de la Gastronomie/Goût de France : Quand les produits font la fête...

Cette fête est initiée par le Ministère de l'Économie, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture ; la Fête de la Gastronomie est un événement national et international dédié à la gastronomie, à ses acteurs et à ses savoir-faire.

Dans le cadre de la Fête Nationale de la Gastronomie/ Goût de France, qui se déroule dans toute la France, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure l'inventaire, la coordination et la promotion de cet événement sur le territoire dans le cadre du label Vignobles & Découvertes sous l'intitulé « Fourchettes et Tire-Bouchons » : balades à dévorer, des ateliers à picorer, des contes et lectures à grignoter, des caves et domaines à déguster (avec modération), des défis de chefs à apprécier et des échanges conviviaux à croquer.

Cet événement contribue au dynamisme de notre destination et encourage les ambassadeurs Vignobles & Découvertes à s'associer pour construire, au fil des années, un vrai rendez-vous gourmand sur notre destination.

8.6 Le parcours de santé des personnes âgées (dans le cadre du CLS)

L'axe du CLS relatif au parcours de santé des personnes âgées est développé dans un premier temps sur le territoire de la Communauté de Communes Grand Orb, et sera à terme déployé sur l'ensemble des Communautés de Communes du territoire. Dans ce cadre, une enquête va être réalisée début 2019 afin de mieux connaître les besoins et les attentes des personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile. Les résultats de cette enquête pourront notamment venir alimenter les initiatives réalisées dans le cadre du PAT.

8.7 L'économie locale et circulaire par la mobilisation des acteurs de l'alimentation, le renforcement des réseaux, la sensibilisation et le développement de la communication (cf. rapport en annexes)

Cette action menée en 2017 et 2018 a portée sur 5 axes de travail :

- **L'animation territoriale :**

200 acteurs ont été identifiés et mobilisés (producteurs, transformateurs, commerçants, consomm'acteurs) dans le cadre de rencontres territoriales et ont formé ensuite 3 groupes de travail-projets (1 par bassin/45 participants) pour accompagner, échanger, identifier les besoins et projets à déployer sur le territoire. Cet axe a permis la mise en place et l'animation du **réseau des acteurs alimentaires** sur le territoire.

Ce réseau va être pérennisé avec la poursuite de l'animation par la chargée de mission en charge du PAT.

- **Plusieurs actions pédagogiques menées :**

- o En direction du jeune public (en établissement scolaire, dans le cadre de ballade éco-mobile et gourmande, des sorties à la ferme, alim'en-terre, repas thématiques, ateliers cuisine, etc.)
- o En direction du Grand Public : actions spécifiques sur des événements existants avec dégustations, ateliers cuisine, stand info, débat...

- **Le soutien aux commerces locaux :**

Dans le cadre du réseau des acteurs alimentaires (les 3 groupes de travail-projets), plusieurs échanges ont concerné les projets et les besoins en lien avec les commerces locaux (logistique de livraison, communication...). Ces échanges ont abouti à la mise en place d'un outil spécifique : la carte interactive cliquable, qui doit permettre de mieux situer et identifier les commerces et sites qui s'engagent dans la distribution des produits locaux.

- **L'expérimentation :**

Elle concernait la mise en place d'un point de vente collectif itinérant, solution préconisée afin d'apporter une réponse aux attentes croisées des producteurs et des consommateurs en termes de commerce de proximité ; une étude de faisabilité a donc été engagée : retours d'expériences, analyse des dynamiques locales et de l'engagement des acteurs, faisabilité technique et financière du projet. Cette expérimentation a peu à peu « glissé » vers un outil de logistique et de livraison, dont le besoin semble plus urgent et adapté.

- **La communication autour du PAT :**

C'est une action transversale qui a permis la création d'un groupe Facebook spécifique, des outils numériques coopératifs (framapad, cartes heuristiques...), une banderole, un dépliant « Tous acteurs de notre alimentation », la création d'une carte cliquable, des articles presse et même des « dossiers » spécifiques dans la presse locale...

8.8 Autres actions de communication dédiées PAT Haut Languedoc et Vignobles

Avec la DRAAF, une fiche focus (cf. document en annexes) et un film sur les actions alimentaires ont été réalisés :

http://www.payshlv.com/media/phlv/Projet_Alimentaire_Territorial/Ca_bouge_pour_la%20qualite_alimentaire_en_Haut_Languedoc_V2_720.mp4

9. Les actions à venir 2019-2022 en un clin d'œil (Cf. annexes pour les détails)

LES AXES STRATEGIQUES	LES ORIENTATIONS OPERATIONNELLES	LES ACTIONS	LES MAITRES D'OUVRAGE ET/OU ACTEURS
Un axe transversal comme fil conducteur : L'innovation participative numérique et logistique			
<p>Au cours de la dernière mission menée sur le territoire, les outils numériques collaboratifs ont tenu une grande place. Les acteurs de l'alimentation impliqués ont exprimé l'idée d'une plateforme interactive pouvant être mise à disposition sur le territoire.</p> <p>Une première étape a été franchie avec la réalisation d'une carte interactive cliquable permettant d'identifier : Les producteurs (qui produit quoi et où ?), les transformateurs (où sont les ateliers ? Pour quelles productions ?), les commerces locaux (qui vend quoi et où ?).</p> <p>Mais cette carte cliquable ne constitue qu'une première étape dans le projet de plateforme numérique dédiée à l'alimentation, qui pourrait aussi proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des forums d'échanges - Des espaces à disposition des associations œuvrant dans le domaine alimentaire (voir les réseaux existants) - Un calendrier partagé sur les événements et dates importantes en lien avec la politique alimentaire du territoire - Un outil d'identification et de mutualisation du matériel existant sur le territoire (notamment pour les ateliers de transformation) - Un outil de type « <i>blablacar</i> alimentaire », pouvant faciliter la mutualisation des trajets effectués par les producteurs et consommateurs pour organiser la distribution des produits sur des points de dépôt. <p>Ce travail est expérimental. Les groupes de travail-projets, animés par le Pays, définiront eux-mêmes les priorités de développement de la plateforme. L'outil pourra ensuite être optimiser en fonction des besoins identifiés.</p>			<p>Pays Haut Languedoc et Vignobles (Pays HLV) avec les acteurs locaux de l'alimentation (producteurs, transformateurs, commerçants, consomm'acteurs)</p>
Promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole	Les actions pédagogiques pour petits et grands	Avec les crèches et les parents	CC du Minervois au Caroux
		Avec cinq cantines scolaires	CC Grand Orb
		Avec les CLAE	CC des Avant-monts
		Avec le relais des assistantes maternelles	CC Grand Orb
	L'appui à la restauration collective	L'approvisionnement en circuit de proximité de la restauration collective	Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNRHL)
		Identification et gestion de la marque Parc	PNRHL
		Étude d'opportunité et de faisabilité (hors Parc HL)	CC Sud Hérault et Avant-monts
	La promotion des productions locales, des patrimoines alimentaires et agricoles	Développement de la plateforme AGRILocal34	Conseil départemental de l'Hérault
		Poursuite des « Rendez-Vous au Pays »	Pays HLV
		Poursuite du déploiement et de la coordination de l'opération nationale « Goût de France » sur le territoire	Pays HLV
Mise en place de formations et outils de communication avec les restaurateurs du label Vignobles et Découvertes		Pays HLV	
	De fermes en fermes, marchés paysans...	Chambre d'Agriculture	
Conforter les circuits alimentaires de	Le réseau des acteurs alimentaires	Animation du club des acteurs de l'alimentation (groupes de travail – projets)	Pays HLV
	Les actions de sensibilisation et	Poursuite des actions pédagogiques vers les cibles	Pays HLV

proximité	de communication	identifiées – Déploiement des outils de communication		
	Le foncier agricole	L'observatoire du foncier agricole	Les 4 CC du territoire	
Favoriser l'accès des populations fragiles	Le réseau d'aide alimentaire itinérant	Etude et projet de création d'un réseau d'aide alimentaire	Le Conseil départemental de l'Hérault + Familles rurales, la banque alimentaire...	
	Conforter le commerce alimentaire non sédentaire	Poursuite du travail engagé sur les marchés de plein vents	Pays HLV, marchés paysans, CIVAM...	
	La pédagogie sur le gaspillage alimentaire (<i>lien avec l'orientation protection de l'environnement</i>)	Action éducative avec des animations auprès d'un public empêché		CC Grand Orb
		Animations et travail collaboratif pour la création d'un livret de recettes en se réappropriant « les restes »		Association Grandir Ensemble
		Actions en lien avec la restauration collective		PNRHL
		Projet d'actions en lien avec les grandes surfaces afin de réduire le gaspillage en réveillant le potentiel de leurs déchets		Rapprochement en cours avec l'association Phoenix (CC Grand Orb)
	Alimentation et santé	Etat des lieux de l'approvisionnement		Pays HLV / CLS
		Action ateliers culinaires		CLIC Age d'Orb mais à déployer
		Intégration du programme « Vivons en Forme »		Pays HLV / CLS
		L'alimentation dans le cadre des événements liés aux activités de pleine Nature (+ gaspillage)		Pays HLV / PPN-APN
Mieux produire pour mieux manger	La reconquête du foncier agricole	Expérimentation sur Capestang	Terre de liens	
		Action en faveur de l'installation agricole	CC des Avant-monts et Sud Hérault avec les étudiants de Sup Agro (Montpellier)	
	La création d'ateliers de transformation	Atelier de transformation, boutique de produits et café de Pays ®	Commune de Riols & association de producteurs	
		Atelier de transformation mobile	CUMA	
	La protection de l'environnement	Estivale de la bio d'Olargues	CIVAM Bio34	
		La valorisation des productions bio	Pays HLV & CC	
Les consommations d'énergie du secteur agricole		EIE / Pays HLV		

10. Le calendrier

		2019	2020	2021	2022
Promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole	Les actions pédagogiques petits et grands	X	X	X	X
	L'appui à la restauration collective	X	X	X	X
	L'offre oenotouristique, marchés, production locale et patrimoine alimentaire	X	X	X	X
Conforter les circuits de proximité	Le réseau des acteurs alimentaires	X	X	X	X
	La sensibilisation et communication	X	X	X	X
	l'observatoire du foncier agricole		X	X	X
Favoriser l'accès des populations fragiles	Le réseau d'aide alimentaire itinérant		X	X	X
	La pédagogie sur le gaspillage alimentaire	X	X	X	X
	La santé		X	X	X
Mieux produire pour mieux manger	La reconquête du foncier agricole			X	X
	La création d'ateliers de transformation		X	X	X
	La protection de l'environnement			X	X
L'innovation participative numérique et logistique		X	X	X	X

11. Gouvernance et pilotage du projet

11.1 L'animation du projet alimentaire territoriale

Le projet Alimentaire Territoriale est une stratégie territoriale de développement globale et innovante ; d'autres démarches ou projets participent à la mise en œuvre des objectifs stratégiques identifiés et contribuent à la réussite de cette stratégie. La mise en œuvre de cette stratégie et de son plan d'actions passent par une animation continue du territoire, de ses acteurs et la mise en place de partenariats étroits entre les différents acteurs concernés. Le PAT

apporte un cadre stratégique et opérationnel, avec des actions partenariales qui répondent aux enjeux que l'on a préalablement identifiés.

Dans ce contexte, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure l'animation et la coordination de cette stratégie à l'échelle du territoire, la mise en œuvre de certaines actions et le suivi des projets initiés et portés par les partenaires, qu'ils soient publics ou privés. Une chargée de mission est affectée pour coordonner le Projet Alimentaire de Territoire ; les autres chargés de mission concernés (CLS, Tourisme, DD) viennent en appui technique selon les thématiques abordés.

11.2. Le Conseil de développement

Le principe de la participation repose sur une conception de l'action publique, où la société civile est invitée à dire, au même titre que d'autres acteurs, comment mettre en œuvre les politiques publiques. Grâce à la démarche participative qu'il met en œuvre, le Conseil de développement apporte donc un « supplément » au fonctionnement du Syndicat Mixte du Pays. Le Conseil de développement siège dans les commissions et COFIL thématiques du Pays.

11.3. Les partenaires institutionnels

Un comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial (COFIL PAT) est en place et regroupe les élus du Pays, des communautés de communes, les partenaires associatifs, techniques et institutionnels, les membres du conseil de développement et les représentants des groupes de travail... ; ils participent aux décisions stratégiques du projet.

Les actions en maîtrise d'ouvrage du Pays HLV sont par ailleurs présentées et validées par le comité syndical, organe délibérant, qui administre le syndicat mixte et regroupe les élus représentant les Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Cf. liste des membres du Comité de Pilotage en annexes.

Tous les chargés de mission du Pays Haut Languedoc et Vignobles concernés (mission CLS, mission Développement Durable, mission tourisme / directrice adjointe...) participent au comité de pilotage pour assurer le suivi et la cohérence des stratégies territoriales.

Les structures partenaires ont manifesté leur engagement dans ce projet et l'importance des partenariats par l'envoi de courriers de soutien.

11.4. Les partenaires techniques

Un comité technique (COTEC PAT) est également mis en place ; il regroupe les techniciens des structures partenaires et travaillant sur le dossier, à géométrie variable selon les sujets à travailler. Ce comité technique peut en effet être élargi à d'autres structures en fonction des thématiques et projets abordés.

Cf. liste des membres du Comité technique en annexes.

11.5. Les groupes de travail-projets

Trois groupes de travail se sont constitués, organisés sur 3 bassins de vie, avec pour chacun, une ou plusieurs « têtes de réseau ». Ces groupes réunissent l'ensemble des acteurs de l'alimentation (producteurs, transformateurs, commerçants, consom'acteurs...). Ces groupes sont un lieu d'échange, de réflexion et d'actions. En fonction des thématiques et projets abordés, les groupes peuvent être réunis. La chargée de mission du Pays en charge de la coordination du PAT assure l'animation de ces groupes de travail.

12. L'évaluation

Ce Projet Alimentaire Territorial s'inscrit dans une démarche de développement des bonnes pratiques.

La mise en place d'un dispositif d'évaluation doit permettre de réagir et d'anticiper les difficultés notamment en instaurant des actions préventives et correctives pour les indicateurs n'atteignant pas les objectifs fixés ; il doit par ailleurs permettre de mesurer l'impact des politiques et actions engagées dans le cadre du PAT sur le territoire.

Afin d'assurer ce suivi et évaluer l'impact des actions engagées sur le territoire, une grille de critères et d'indicateurs liés aux objectifs de notre stratégie va être retravaillée avec les acteurs locaux et maîtres d'ouvrage porteurs d'actions dans le cadre du PAT.

Ce travail d'évaluation se fera avec l'appui du comité de pilotage et du comité technique (mise en œuvre des grilles, suivi des actions, évaluation de la stratégie).